



## Le calcul des cotes pour la liste de classement du SRAM

Ce texte est extrait de la brochure  
*De l'énergie dans mes études*  
produite à l'intention des élèves de la 3<sup>e</sup> secondaire  
et distribuée gratuitement par le SRAM dans le réseau scolaire

### Comment les cégeps étudient-ils les dossiers des candidats?

Pour étudier ces candidatures, la majorité des cégeps font des listes de classement. Ils veulent classer les candidats pour déterminer s'ils sont admissibles, pour les comparer les uns aux autres et pour choisir les meilleurs, dans certains programmes contingentés, dans certains collèges, où les places sont moins nombreuses que les candidats.

Les critères de classement sont déterminés par les collèges et qu'ils peuvent varier d'un collège à l'autre. Mais essentiellement, ces critères sont semblables, dans la majorité des cégeps; on pourrait les résumer ainsi:

1. Ce sont les notes de 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire qui servent au classement. Toutes les matières sont considérées.
2. En plus des notes, on calcule les écarts à la moyenne. Cours par cours, on compare ta note à celle de ton groupe. Si tu es au-dessus de la moyenne, ton écart est positif et tu gagnes des points dans le classement. Il est donc important d'avoir de bonnes notes, au-dessus de la moyenne du groupe, le plus souvent possible.
3. On regarde ensuite les matières que tu choisis au secondaire. Si tu réussis la séquence de mathématiques Sciences naturelles ou la séquence Technico-sciences, la chimie de la 5<sup>e</sup> secondaire, la physique de la 5<sup>e</sup> secondaire, on te donnera des bonis. Pourquoi des bonis? Tout simplement pour calibrer les notes de ceux qui suivent ces cours optionnels de mathématiques et de sciences. En effet, les statistiques démontrent que les notes scolaires et les écarts en ces matières sont généralement moins élevés que dans d'autres matières. Par exemple, les notes obtenues en physique sont généralement plus faibles que les notes en d'autres disciplines. De plus, les élèves qui choisissent ces options scientifiques se retrouvent souvent dans des groupes plus forts, même pour des matières autres que les sciences. À cause de cela, ils obtiennent des écarts à la moyenne qui sont plus faibles. Les bonis accordés aux profils de sciences ont donc pour effet de compenser des notes et des écarts plus faibles pour des efforts au moins égaux.
4. Certains candidats ont un diplôme secondaire totalisant 54 unités réussies en 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>, d'autres avec 64 unités, d'autres avec 80 unités. Ici encore, il faut être juste et reconnaître les candidats qui ont fait plus d'efforts au secondaire. On donne donc un boni proportionnel à ceux qui ont entre 64 et 88 unités secondaires.

5. Enfin, dans ce classement des candidats, bien que toutes les matières de 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> comptent, certaines matières ont plus de poids que les autres dans ta cote de classement. Ces matières sont déterminées par le programme que tu choisis. Par exemple, si tu optes pour les sciences humaines au cégep, l'histoire et la géographie prendront de l'importance. Le FRANÇAIS est toujours une matière qui a beaucoup d'importance dans ta cote et ton rang sur la liste de classement.

Bref, pour bien te classer, on te recommande d'avoir des bonnes notes en 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire, d'avoir souvent des bons écarts à la moyenne, de réussir plus d'unités de 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> que le strict minimum requis et d'avoir de bons résultats dans les matières secondaires apparentées au programme que tu choisis au collégial. De plus, si tu réussis des cours optionnels en sciences et une séquence mathématique plus exigeante, on en tiendra compte dans ton classement. Ce n'est pas compliqué ! Cela demande cependant des efforts soutenus au secondaire, en 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> notamment. De bonnes études secondaires annoncent généralement de bonnes études collégiales. La réussite, ça se prépare !

La meilleure façon de bien se préparer et de bien réussir c'est d'investir du TEMPS dans ses ÉTUDES. Nos recherches démontrent clairement que la probabilité d'obtenir une moyenne élevée au collégial augmente avec le temps qui était consacré à l'étude au secondaire.

## **Le calcul des cotes pour la liste de classement du SRAM**

|  |        |
|--|--------|
| La cote finale au secondaire, secteur des jeunes ..... | page 4 |
| La cote mixte au secondaire jeune et adulte .....      | page 6 |
| La cote finale au collégial .....                      | page 7 |

## La cote finale au secondaire, secteur des jeunes

Cette cote est calculée à partir de **tous les résultats scolaires de la 4<sup>e</sup> et de la 5<sup>e</sup> secondaire**, au secteur des jeunes, des candidats dont le dossier scolaire comporte : au moins 14 résultats de la 4<sup>e</sup> et de la 5<sup>e</sup> secondaire dont au moins 4 résultats de la 5<sup>e</sup> secondaire. Sont exclus les candidats qui ont suivi au moins un cours sous le régime J1 (avant juillet 1987).

Sont retenus aux fins de calcul **tous** les résultats de la 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire pour des codes de cours que l'on trouve dans le système *Charlemagne*. Les résultats proviennent de deux sources :

- de *Charlemagne* :
  - les cours ayant une évaluation ministérielle avec un rang centile;
  - les cours ayant une évaluation de l'école avec un rang cinquième;
- de l'école : les résultats des cours présentement suivis par le candidat ainsi que la moyenne de groupe.

La cote finale au secondaire, secteur des jeunes, sert à établir le rang sur la liste de classement pour les candidats de cette catégorie.

### Étape 1

On calcule la **moyenne générale au secondaire**, secteur des jeunes, en faisant une moyenne arithmétique de tous les résultats retenus. Pour un cours donné, on considère le meilleur résultat lorsque plus d'un sont disponibles, par exemple lorsque le candidat a déjà échoué un cours auparavant, mais est présentement en voie de le réussir.

### Étape 2

Toutes les notes du candidat sont multipliées par le poids selon le profil des cours au secondaire :

| Cours du Renouveau   | Autres cours                    | Poids |
|--|---------------------------------|-------|
| (TS 5 <sup>e</sup> ou SN 5 <sup>e</sup> ) et Chi 5 <sup>e</sup> et Phy 5 <sup>e</sup>    | Mat 536 et Phy 584 et Chi 584   | 1,06  |
| (TS 5 <sup>e</sup> ou SN 5 <sup>e</sup> ) et (Chi 5 <sup>e</sup> ou Phy 5 <sup>e</sup> ) | Mat 536 et (Phy 584 ou Chi 584) | 1,04  |
|  | Mat 536 et Chi 584 et Phy 454   | 1,04  |
|  | Mat 526 et Phy 584 et Chi 584   | 1,04  |
| TS 5 <sup>e</sup> ou SN 5 <sup>e</sup>   | Mat 536                         | 1,03  |
|  | Mat 526 et (Phy 584 ou Chi 584) | 1,02  |
| CST 5 <sup>e</sup> ou TS 4 <sup>e</sup> ou SN 4 <sup>e</sup>                             | Mat 514 ou 426 ou 436 ou 526    | 1,01  |
| CST 4 <sup>e</sup>   | Mat 416                         | 1,00  |

### Étape 3

On regroupe les résultats en trois catégories : cours ministère, cours de la 4<sup>e</sup> secondaire et cours de la 5<sup>e</sup> secondaire.

### Étape 4

Pour chaque catégorie, on regroupe les résultats par matière. Seize matières sont retenues : le français, l'anglais, les autres langues, les mathématiques, la chimie, la physique, les sciences physiques, la biologie, l'histoire, l'économie, la géographie, l'informatique, l'art, la musique, la méthodologie. Toutes les autres matières sont regroupées sous la matière « autres ».

#### Étape 5

Toutes les notes sont pondérées par le rang centile, par le rang cinquième ou l'écart à la moyenne selon la provenance des résultats.

#### Étape 6

On calcule une seule note par matière et par niveau (ministère, 4<sup>e</sup> secondaire, 5<sup>e</sup> secondaire) en tenant compte du nombre d'unités rattachées à chacun des cours de la matière.

#### Étape 7

On calcule une seule note par matière en pondérant selon le niveau (1/3 pour le ministère, 1/3 pour la 4<sup>e</sup> secondaire, 1/3 pour la 5<sup>e</sup> secondaire). Si un niveau est absent, le poids est réparti sur les autres niveaux. On obtient ainsi une note pondérée pour chacune des 16 matières.

#### Étape 8

On calcule le nombre d'unités retenues par matière. On effectue la somme des unités rattachées à chacun des cours réussis ou en voie de l'être de cette matière en respectant le nombre maximal d'unités retenues par le ministère pour certaines matières en fonction du régime d'études du candidat.

#### Étape 9

On calcule la **moyenne pondérée** au secondaire, secteur des jeunes, en effectuant la moyenne des 16 matières pondérées par le nombre d'unités retenues pour chaque matière.

moyenne pondérée au secondaire jeune, secteur général :

$$\text{Mps} = [\text{Somme}(\text{mat\_pond} \times \text{nb\_un\_mat\_pond})] / \text{nb\_mat\_pond}$$

- mat\_pond = une des 16 matières pondérées par le SRAM;
- nb\_un\_mat\_pond = le nombre d'unités rattachées à une matière pondérée;
- nb\_mat\_pond = le nombre de matières pondérées pour un candidat.

#### Étape 10

On calcule la **cote préliminaire** au secondaire. Cette cote s'obtient en multipliant la moyenne pondérée pour chaque matière par le poids retenus par le collège pour cette matière pour le programme visé.

cote préliminaire au secondaire

$$\text{Cps} = [\text{Somme}(\text{mat\_pond} \times \text{poids\_mat\_pond})] / \text{Somme}(\text{poids\_mat\_pond})$$

- mat\_pond = une des matières pondérées retenues par le collège
- poids\_mat\_pond = le poids accordé par le collège à cette matière pondérée

#### Étape 11

On calcule la **cote finale au secondaire**, secteur des jeunes. On effectue d'abord la somme pondérée de la moyenne générale au secondaire, de la moyenne pondérée et de la cote préliminaire; la pondération de ces trois résultats est déterminée par le collège pour chacun de ses programmes. On obtient la cote finale en multipliant cette somme par un facteur de correction progressif variant entre -4 % et +12 % en fonction du nombre d'unités retenues de la 4<sup>e</sup> et de la 5<sup>e</sup> secondaire entre 56 et 88 unités.

cote finale au secondaire jeune

$$\text{Cfs} = [(\text{Mgs} \times \text{poids\_mgs}) + (\text{Mps} \times \text{poids\_mps}) + (\text{Cps} \times \text{poids\_cps})] \times \text{FC} \text{ où :}$$

- Mgs = moyenne générale au secondaire jeune
- poids\_mgs = poids accordé par le collège à la Mgs
- Mps = moyenne pondérée au secondaire jeune
- poids\_mps = poids accordé par le collège à la Mps
- Cps = cote préliminaire au secondaire jeune
- poids\_cps = poids accordé par le collège à la Cps
- FC =  $1 + [((\text{nb\_un} / 4) - 16) \times 0,02]$
- nb\_un = nombre d'unités de la 4<sup>e</sup> secondaire + nombre d'unités de la 5<sup>e</sup> secondaire; ce nombre est limité à l'intervalle [56, 88]

## La cote mixte au secondaire jeune et adulte

Cette cote est calculée à partir des résultats scolaires de la 4<sup>e</sup> et de la 5<sup>e</sup> secondaire, au secteur des jeunes et au secteur des adultes pour tous les candidats qui ont des résultats au secondaire, secteur des adultes et qui ont des résultats pour un total d'au moins 14 cours du secteur des jeunes et du secteur des adultes.

Sont retenus aux fins de calcul **tous** les résultats de la 4<sup>e</sup> et de la 5<sup>e</sup> secondaire pour des codes de cours que l'on trouve dans le système *Charlemagne*. Les résultats proviennent de deux sources :

- de *Charlemagne* :
  - les résultats des cours ayant une évaluation ministérielle avec un rang centile;
  - les résultats des cours ayant une évaluation de l'école avec un rang cinquième;
- du centre de formation des adultes par le Complément d'information : les résultats des cours présentement suivis par le candidat.

La **cote mixte au secondaire jeune et adulte** sert à établir le rang sur la liste de classement pour les candidats de la catégorie « adulte ».

cote mixte au secondaire jeune et adulte

cette cote est calculée si  $(Ncj + Nca) \geq 14$

$$Cms = \frac{(Ncj \times Rcj) + (Nca \times Rca)}{(Ncj + Nca)}$$

- Ncj = nombre de cours suivis au secondaire jeune, secteur général
- Nca = nombre de cours suivis au secondaire adulte
- Rcj = rang centile au secondaire jeune
- Rca = rang centile au secondaire adulte

### Étape 1

On calcule le nombre de cours suivis au secteur des jeunes et le nombre de cours suivis au secteur des adultes.

### Étape 2

On calcule la **moyenne générale au secondaire adulte** en faisant une moyenne arithmétique de tous les résultats retenus au secteur des adultes.

### Étape 3

On récupère la **moyenne pondérée au secondaire** du calcul de la cote finale au secondaire, secteur des jeunes.

### Étape 4

On établit le **rang centile au secondaire jeune**. Ce rang est établi en comparant la moyenne pondérée au secondaire du candidat à l'ensemble des moyennes pondérées au secondaire des candidats qui ont fait une demande d'admission aux sessions d'automne et d'hiver précédant l'année de traitement en cours.

### Étape 5

On établit le **rang centile au secondaire adulte**. Ce rang est établi en comparant la moyenne générale au secondaire adulte du candidat à l'ensemble des moyennes générales au secondaire adulte des candidats qui ont fait une demande d'admission aux sessions d'automne et d'hiver précédant l'année de traitement en cours.

### Étape 6

On calcule la **cote mixte au secondaire jeune et adulte**. On effectue la somme pondérée du rang centile au secondaire jeune et du rang centile au secondaire adulte; la pondération est proportionnelle au nombre de cours suivis à chaque secteur.

## La cote finale au collégial

Cette cote est calculée à partir des résultats scolaires au collégial et des résultats de la 4<sup>e</sup> et de la 5<sup>e</sup> secondaire pour tous les candidats qui ont des résultats au collégial et qui ont des résultats pour un total d'au moins 14 cours du secteur des jeunes, du secteur des adultes et du collégial ou pour les candidats qui ont au moins 4 résultats du collégial.

Sont retenus aux fins de calcul **tous** les résultats du collégial et **tous** les résultats de la 4<sup>e</sup> et de la 5<sup>e</sup> secondaire pour des codes de cours que l'on trouve dans le système *Charlemagne*. Les résultats proviennent de trois sources :

- de *Socrate* : les résultats des cours pour lesquels une cote de rendement au collégial (CRC) peut être évaluée
- de *Charlemagne* :
  - les résultats des cours ayant une évaluation ministérielle avec un rang centile;
  - les résultats des cours ayant une évaluation de l'école avec un rang cinquième;
- du centre de formation des adultes par le Complément d'information : les résultats des cours présentement suivis.

La **cote finale au collégial** sert à établir le rang sur la liste de classement pour les candidats de la catégorie « collégial ».

cote finale au collégial

cette cote est calculée si  $(Ncj + Nca + Ncc) \geq 14$  ou  $Ncc \geq 4$

$$Cfs = \frac{(Ncj \times Rcj) + (Nca \times Rca) + (2Ncc \times Rcc)}{(Ncj + Nca + 2Ncc)}$$

- Ncj = nombre de cours suivis au secondaire jeune, secteur général
- Nca = nombre de cours suivis au secondaire adulte
- Ncc = nombre de cours suivis au collégial
- Rcj = rang centile au secondaire jeune
- Rca = rang centile au secondaire adulte
- Rcc = rang centile au collégial

Étape 1

On calcule le nombre de cours suivis au collégial.

Étape 2

On récupère le nombre de cours suivis au secteur des jeunes et le nombre de cours suivis au secteur des adultes du calcul de la **cote mixte au secondaire jeune et adulte**.

Étape 3

On récupère le **rang centile au secondaire jeune** et le **rang centile au secondaire jeune** du calcul de la **cote mixte au secondaire jeune et adulte**.

Étape 4

On récupère de *Socrate* la **cote de rendement au collégial** (CRC) global du candidat.

Étape 5

On établit le **rang centile au collégial**. Ce rang est établi en comparant la cote de rendement au collégial (CRC) du candidat à l'ensemble des cotes de rendement au collégial des candidats qui ont fait une demande d'admission aux sessions d'automne et d'hiver précédant l'année de traitement en cours.

Étape 6

On calcule la **cote finale au collégial**. On effectue la somme pondérée du rang centile au secondaire jeune, du rang centile au secondaire adulte et du rang centile au collégial; la pondération est proportionnelle au nombre de cours suivis au secteur des jeunes et au secteur adultes et à deux fois le nombre de cours suivis au collégial.